

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril à dix-neuf heures , le Conseil Municipal de la commune d'Épannes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Épannes, sous la présidence de Monsieur Emmanuel EXPOSITO, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

Date de la convocation : 2 avril 2024

Présents : M. Emmanuel EXPOSITO ,M. Pascal BRISSEAU, M. Joël CAILLE,, M. Jean-Claude FAVRELIERE, M. Bernard FREMENTEAU, Mme Isabelle GAUTIER, Mme Chantal GUIGNARD, M. Pierrick QUEMENER, Mme Véronique GALLOPIN, Mme Armelle RAVARD

Absents : M. Nicolas BAUDOUIN, Mme Ophélie RAMOS, M. Nicolas SALLARES, Mme Dominique DONIZEAU

Pouvoirs : 0

Secrétaire de séance : M. Pierrick QUEMENER

### ORDRE DU JOUR

Approbation des CR du 22 février et celui du 18 mars 2024 est reporté au 29 avril 2024.

### DELIBERATIONS :

- .Vote du CA 2023 – Budget Communal
- .Affectation de résultat 2023 – Budget Communal
- .Vote du BP 2024 – Budget Communal
- .Vote du CA 2023 – Budget Annexe Locatifs
- .Affectation de résultat 2023 - Budget Annexe Locatifs
- .Vote du BP 2024 - Budget Annexe Locatifs
- .Vote du CA 2023 – Budget Annexe Les Jardins de Ribray
- .Affectation de résultat 2023 - Budget Annexe Les Jardins de Ribray
- .Vote du BP 2024 - Budget Annexe Les Jardins de Ribray

## Vote du Compte Administratif 2023– Budget Commune

Le Président, M. Jean-Claude FAVRELIERE, élu en début de séance par les membres du Conseil Municipal présente aux conseillers municipaux le Compte Administratif de l'exercice 2023 - Budget Communal, dont les écritures sont conformes avec celles du Trésorier.

Le compte administratif laisse apparaître les résultats de clôture suivants :

Résultat d'investissement (déficit) : - 134 046,41 €

Résultat de fonctionnement (excédent): 238 499,22 €

Monsieur le Maire quitte la salle pour laisser les élus votés.

***Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal votent l'approbation du Compte Administratif pour l'exercice 2023 - Budget Communal.***

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

## Affectation du résultat 2023 – Budget Commune

Mme Isabelle GAUTIER présente les chiffres suivants :

### Reports :

Pour rappel : Déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : - 10 863,72 €

Pour rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 176 680,42 €

### Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : -123 182,69 €

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 61 818,80 €

Restes à réaliser : par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 58 139,50 €

En recettes pour un montant de : 0,00 €

Besoin net de la section d'investissement estimé à : 192 185,91 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

### Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé : 192 185,91

### Ligne OO2 ;

Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 46 313,31

Mme Isabelle GAUTIER précise que ces 2 excédents en investissement et en fonctionnement seront reportés sur le Budget Principal 2024.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'excédent de résultat de fonctionnement reporté de 46 313,31 € en affectation de résultat.***

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

### **Vote du budget primitif 2024 – Budget Commune**

Les membres du Conseil Municipal votent le Budget Primitif 2024. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

-Section d'investissement : 307 209,74 €

-Section de fonctionnement : 646 728,31 €

Mme Isabelle GAUTIER donne lecture de certains chiffres du fonctionnement qui varient peu d'année en année (seule l'inflation est prise en considération). Il est remarqué qu'au compte 60611 il y a eu une petite augmentation suite à une fuite d'eau sur l'année 2023 qui ne se répercute pas sur l'année 2024. Sur le compte 6815, des crédits ont été ouverts concernant les impayés.

En investissement, Mme Isabelle GAUTIER explique que les travaux de l'église se terminent et que le solde sera versé cette année. En voirie, le chemin de la déchetterie et celui du Petit Marais sont budgétisés. Suite au vol du fourgon et de la prise en charge par assureur, l'achat d'un nouveau camion est en cours. L'école aussi va bénéficier de l'achat d'un tableau interactif et d'un ordinateur portable.

***Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal votent l'approbation du Budget Primitif pour l'exercice 2024 - Budget Communal.***

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

### **Vote du Compte Administratif 2023– Budget Annexe Locatifs**

Le Président de séance, M. Jean-Claude FAVRELIERE, élu en début de séance par les membres du Conseil Municipal présente aux conseillers municipaux le Compte Administratif de l'exercice 2023 - Budget Annexe Locatifs, dont les écritures sont conformes avec celles du Trésorier.

Le compte administratif laisse apparaître les résultats de clôture suivants :

Résultat d'investissement (excédent) : 161 726,91 €

Résultat de fonctionnement (excédent): 182 145,35 €

Monsieur le Maire quitte la salle pour laisser les élus votés.

***Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal votent l'approbation du Compte Administratif pour l'exercice 2023 - Budget Annexe Locatifs.***

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

### **Affectation du résultat 2023 – Budget Annexe Locatifs**

Mme Isabelle GAUTIER présente les chiffres suivants :

Reports :

Pour rappel : Excédent reporté de la section d'investissement de l'année dernière : 120 450,33 €

Pour rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année dernière : 146 083,54 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : 41 276,58 €

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de :36 061,81 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 182 145,35 €

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'excédent de résultat de fonctionnement reporté de 182 145,35 € en affectation du résultat.***

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

**Vote du budget primitif 2024 – Budget Annexe Locatifs**

Les membres du conseil municipal votent le Budget Primitif 2024. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

-Section d'investissement : 960 085,19 €

-Section de fonctionnement : 279 145,35 €

Mme Isabelle GAUTIER rappelle que ce budget est principalement constitué d'opération d'ordre. Elle expose également qu'il faudra certainement voter une décision modificative au cours de l'année pour la vente du matériel de boulangerie.

***Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal votent l'approbation du Budget Primitif pour l'exercice 2024 - Budget Annexe Locatifs.***

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

**Vote du Compte Administratif 2023– Budget Annexe Les Jardins de Ribray**

Le Président de séance, M. Jean-Claude FAVRELIERE, élu en début de séance par les membres du Conseil Municipal présente aux conseillers municipaux le Compte Administratif de l'exercice 2023 - Budget Annexe Les Jardins de Ribray, dont les écritures sont conformes avec celles du Trésorier.

Le compte administratif laisse apparaître les résultats de clôture suivants :

Résultat d'investissement : 0,00 €

Résultat de fonctionnement (excédent): 159 199,28 €

Monsieur le Maire quitte la salle pour laisser les élus votés.

***Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent l'approbation du Compte Administratif pour l'exercice 2023 - Budget Annexe Les Jardins de Ribray.***

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

### **Affectation du résultat 2023 – Budget Annexe Les Jardins de Ribray**

Mme Isabelle GAUTIER présente les chiffres suivants :

**Reports :**

Pour rappel : Excédent reporté de la section d'investissement de l'année dernière : 47 055,60 €

Pour rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année dernière : 131 799,23 €

**Soldes d'exécution :**

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : 47 055,60 €

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 27 400, 00 €

**Ligne 002 :**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 159 199,28 €

Mme Isabelle GAUTIER explique que seuls deux terrains restent en actif sur ce budget. L'un dont la vente est en attente de signature chez le notaire et le second qui sera acquis au budget principal dans un premier temps, puis transféré au budget locatif dans un second temps pour la construction de deux logements. Elle précise que normalement ce budget sera clôturé à la fin de l'année. L'excédent sera alors reporté sur le Budget de la Commune.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'excédent de résultat de fonctionnement reporté de 159 199,28 € en affectation du résultat.***

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

### **Vote du budget primitif 2024 – Budget Annexe Les Jardins de Ribray**

Les membres du conseil municipal votent le Budget Primitif 2024. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

-Section d'investissement : 206 254,88 €

-Section de fonctionnement : 47 055,60 €

Mme Isabelle GAUTIER rappelle que ce budget est principalement des opérations de stocks.

***Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal votent l'approbation du Budget Primitif pour l'exercice 2024 - Budget Annexe Les Jardins de Ribray.***

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

### **QUESTIONS DIVERSES**

M.le Maire annonce que la subvention DETR pour la MAM a été accordée à hauteur d'environ 200 000 €. De ce fait la prise en charge du projet représente 80 %.

En ce qui concerne le projet de voirie, la CAN octroie à la commune une enveloppe financière de 800 000 € pour les travaux d'effacement de réseau pour l'année 2025.

M.le Maire fait part également du départ de M.Mickaël RENAUDEAU, par voie de mutation, à la mairie de Val du Mignon à compter du 1er juin.

Concernant l'école, M.le Maire évoque de nombreux dysfonctionnement avec le personnel. Il suggère de réunir rapidement la commission école afin de faire un point et de trouver des solutions.

M. le Maire rappelle que les élections européennes ont lieu le 9 juin et demande à compléter le tableau de permanences de cette journée de 8h à 18h.

M.Jean-Claude FAVRELIÈRE fait un point sur les peupliers qui seraient à tailler. De plus, il fait part du recrutement de M.Matthieu RAT, en renfort avec M.Alain THEBAULT, jusqu'au 30 avril.

M.Joël CAILLE énonce les problèmes récurrents rencontrés pour les poubelles au foyer.

M. Bernard FREMENTEAU trouve que la facture de câblage est élevée.

Les travaux de l'église étant terminé, M. le Maire a tenu à souligner l'implication des bénévoles pour le nettoyage et les remercie sincèrement pour le temps donné. Il est proposé de faire une photo avec tous les bénévoles qui y ont participé.

Une messe va être programmée prochainement pour l'inauguration.

Une journée « portes ouvertes » est également programmée pour le 25 mai afin que chacun puisse voir les travaux réalisés.

M.Pierrick QUEMENER annonce que la cérémonie du 8 mai devrait être à 11h, dans l'attente de la confirmation des pompiers de St Maixent. Pour la guinguette du 25 mai et la journée du 14 juillet, tout est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le lundi 29 avril 2024.